Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général LLCER + SES, veuillez visiter :
bac-llcer-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils lutter contre le changement climatique ?

Programme officiel : Regards croisés

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quelle action publique pour l'environnement ?	- Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public et à leur mise à l'agenda politique ; comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. - Comprendre que l'action publique pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). - En prenant l'exemple du changement climatique : - connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte ; comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ; - comprendre qu'en présence de biens communs les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin et les inégalités de développement entre pays.

Exploitation possible des documents :

Document 1	- Le document montre l'existence de taxes environnementales et le poids croissant de la fiscalité environnementale : en 2020, les recettes fiscales environnementales s'élèvent à environ 50 milliards d'euros. Elles représentent environ 5 % du montant total des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) et environ 2,2 % du PIB. La part des recettes fiscales environnementales dans les prélèvements obligatoires et dans le PIB a nettement augmenté depuis 2015, si l'on fait abstraction de l'année particulière 2020 en raison de la crise sanitaire. - La fiscalité environnementale incite les agents à internaliser le coût des externalités dans leur calcul économique.
Document 2	- Ce document montre l'existence des subventions publiques pour les énergies renouvelables et leur détail. On note une hausse des subventions de 2019 à 2021. - Les subventions pour les innovations vertes constituent un des instruments publics qui permettent de réduire le réchauffement climatique.
Document 3	- Le document expose les différences entre pays de l'Union européenne en termes de réduction des émissions de CO_2 des secteurs soumis au marché de quotas. - Alors qu'en moyenne, l'UE voit une baisse de ses émissions de plus de 10 % entre 2005 et 2016, certains pays ayant recours à ce marché ont plus réduit leurs émissions que d'autres : le Danemark avec une baisse de 35 % peut être comparé à l'Allemagne (- 5 % environ).
Document 4	Le document illustre la réglementation environnementale européenne : - les normes d'émission : les véhicules neufs vendus en 2030 devront produire entre 50 et 55 % d'émissions carbone en moins par rapport aux niveaux de 2021 ; - les normes de procédés : les constructeurs ne pourront proposer que des voitures et camionnettes électriques ou à hydrogène à partir de 2035.

Problématique possible :

Face à la crise climatique, les pouvoirs publics signent des accords pour protéger l'environnement. En quoi consistent les instruments utilisés pour lutter contre le réchauffement climatique ?

Proposition de plan détaillé :

I. Les pouvoirs publics utilisent des instruments économiques pour inciter à protéger l'environnement.	**II. Les pouvoirs publics utilisent aussi la contrainte et les mécanismes du marché pour protéger l'environnement.**
A) Le rôle de la fiscalité environnementale.	**A) Le rôle de la réglementation.**
• La taxation, qui modifie la structure des prix, a un effet incitatif sur le comportement des agents économiques. Appliquant le principe du « pollueur-payeur », elle permet d'internaliser les externalités négatives. En renchérissant les prix, notamment de l'énergie, elle incite producteurs et consommateurs à opter pour des produits et techniques moins polluants. • Les recettes fiscales peuvent être également utilisées pour subventionner les énergies renouvelables. • Les recettes des taxes environnementales sont passées de 32,7 milliards d'euros en 2000 à 56,4 milliards d'euros en 2019. Depuis 2015, la taxation représente plus de 2 % du PIB en France (Document 1).	• Les pouvoirs publics peuvent imposer des interdictions ou des obligations dans un objectif de limitation du réchauffement climatique. • Différents types de normes existent : les normes de procédés, d'émission, de produits, … • Le document 4 illustre cet instrument en rappelant les normes récemment fixées par l'Union européenne concernant les constructeurs automobiles : normes d'émission et de procédés.
B) Le rôle des subventions à l'innovation verte.	**B) Le rôle du marché des quotas d'émission.**
• On relève au document 2 une hausse des subventions accordées aux énergies renouvelables entre 2019 et 2021. • L'incitation à investir dans des produits ou des techniques de production moins polluantes passe aussi par des subventions à l'innovation verte qui permettent de réduire les contraintes ou les coûts supplémentaires qui pèsent sur les entreprises innovantes ou adoptant des dispositions innovantes.	• Les pouvoirs publics peuvent installer un marché des quotas d'émission qui incite les entreprises industrielles à réduire les émissions de CO_2, selon un calcul : coût de la pollution / avantage de la dépollution. • Ainsi, le marché du carbone européen repose sur l'échange de quotas d'émission, dont le prix est fixé par la rencontre entre l'offre et la demande. Ce système peut inciter à réduire les émissions de CO_2. • On constate au document 3 que les émissions de GES des secteurs industriels concernés par ce marché ont diminué de plus de 10 % dans l'UE entre 2005 et 2016.

Le candidat pourra aussi faire référence aux différentes échelles de l'action publique et aux négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement.
Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ÉPREUVE COMPOSÉE

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances**

Question : Présentez deux explications de l'évolution de la structure socioprofessionnelle en France depuis la seconde moitié du XXe siècle. (4 points)
Sociologie et science politique
Comment est structurée la société française actuelle ?

Réponse possible :
La structure socioprofessionnelle correspond à la part relative des différents groupes socio-professionnels. Depuis la seconde moitié du XXe siècle, elle s'est profondément transformée et la part de chaque catégorie socioprofessionnelle au sein de la population active a évolué. Quatre principales explications de l'évolution de la structure socioprofessionnelle peuvent être distinguées : la salarisation, la tertiarisation, l'élévation du niveau de qualification et la féminisation des emplois. Nous en présenterons deux.

- La salarisation correspond à l'augmentation de la part des salariés dans la population active. Elle peut être illustrée par l'augmentation des cadres et professions intellectuelles supérieures (CPIS), des professions intermédiaires et des employés au sein de la population active et par conséquent la baisse des indépendants au sein de celle-ci jusqu'au milieu des années 2010.
- La tertiarisation est l'augmentation de la part des emplois du secteur tertiaire dans la population active. Depuis les années 1980, les emplois de service aux particuliers et aux entreprises sont en hausse et expliquent l'augmentation des CPIS et des employés au sein de la population active.

Deuxième partie (6 points) : **Étude d'un document**

Sociologie et science politique
Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?

Question 1 : À l'aide des données du document, vous comparerez le taux de syndicalisation des salariés de la fonction publique et celui des salariés du privé. (2 points)

Réponse possible :
En 2019, en France métropolitaine, 18,1 % des salariés de la fonction publique étaient syndiqués contre 7,7 % du secteur privé, soit une différence de 10,4 points de pourcentage, selon la Dares. Cette différence est encore plus marquée chez les cadres car le taux de syndicalisation des cadres de la fonction publique est 12,8 points de pourcentage plus élevé que celui des cadres du secteur privé. De plus, les salariés de moins de 30 ans, bien moins syndiqués que leurs aînés, ont un taux de syndicalisation plus de 4 fois moindre dans le secteur privé que dans la fonction publique, à comparer avec un taux de syndicalisation un peu plus de 2 fois moindre, toute générations confondues. Pour finir, la syndicalisation est beaucoup plus forte dans la fonction publique quel que soit le sexe.

Question 2 : À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'engagement politique dépend de variables sociodémographiques. (4 points)

Réponse possible :
L'engagement politique correspond aux formes d'activité politique que les individus peuvent exercer afin d'influencer les détenteurs du pouvoir politique. L'adhésion à un syndicat en est une forme. L'engagement politique dépend de variables sociodémographiques comme la catégorie socioprofessionnelle, l'âge ou encore le sexe.

- Les catégories socioprofessionnelles sont une variable de l'engagement politique. En 2019, en France métropolitaine, 20,4 % des cadres de la fonction publique étaient syndiqués tandis que 15,5 % des ouvriers de la fonction publique soit une différence de 4,9 points de pourcentage, selon la DARES. Ce constat peut s'expliquer par des niveaux ou des sentiments de compétence politique inégaux qui peuvent être liés à des différences de niveau de qualification.
- Le sexe est une variable de l'engagement politique. Le taux de syndicalisation des hommes salariés dans la fonction publique est 4 points de pourcentage supérieur à celui des femmes salariées de la fonction publique. Cet écart peut s'expliquer par des différences de représentativité politique et par la socialisation genrée incitant davantage les hommes à s'engager politiquement.
- L'âge est une variable de l'engagement politique. Le militantisme syndical est en déclin chez les plus jeunes salariés (Cf. question 1) au profit de nouvelles formes de mobilisation et d'autres objets que le travail.

Troisième partie : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que le progrès technique est endogène.

Programme officiel :
Science économique

Questionnement	Objectifs d'apprentissage
Quels sont les sources et les défis de la croissance économique ?	- Comprendre que le progrès technique est endogène et qu'il résulte en particulier de l'innovation.

Exploitation possible des documents :

Document 1	Ce document permet d'illustrer que la DIRD et le nombre chercheurs en proportion des actifs favorisent l'innovation, donc le progrès technique et la croissance économique qui soutient le niveau de vie mesuré ici.
Document 2	Ce document fait référence aux externalités positives générées par les transferts de connaissances et l'augmentation du capital humain. - Durant le processus d'innovation, les connaissances se transmettent entre les entreprises et entre les pays via la présence externalités positives ; - L'augmentation des brevets en Chine et en Inde s'explique, en partie, par les réseaux mondiaux de R&D ; - Ces transferts et ces réseaux mondiaux de R&D permettent une augmentation des connaissances et du capital humain favorisant alors la croissance.
Document 3	Ce document montre l'évolution du nombre de brevets dans les pays de l'OCDE de 1990 à 2019. – Entre 1990 et 2007, le nombre de brevets a plus que doublé. – On observe une légère diminution entre 2007 et 2009 s'expliquant par la crise économique et financière, puis une augmentation jusqu'en 2013 s'approchant de 300 000 brevets déposés par an. – Puis à partir de 2013, on constate une stagnation du nombre de brevets aux alentours de 290 000 par an.

Raisonnement possible :

Le progrès technique est l'ensemble des innovations, qui transforment les produits et les activités productives, permettant de réaliser des gains de productivité. À partir des années 1980, les théories de la croissance endogène ont montré le caractère endogène c'est à dire auto-entretenu et cumulatif du progrès technique. Le progrès technique favorise la croissance, qui a son tour, favorise le progrès technique.

Les investissements en recherche et développement (R&D) favorisent le progrès technique endogène. Les investissements en recherche et développement sont nécessaires pour stimuler les découvertes, les inventions et leurs commercialisations. D'après le document 1, en 2020, les dépenses intérieures de R&D (DIRD) des pays de l'OCDE représentaient 2,6 % du PIB soit 0,5 point de pourcentage de plus que les DIRD de l'Union européenne à 27. La R&D est également stimulée par des investissements en capital humain qui augmentent les compétences des travailleurs, favorisant ainsi la productivité. Ces investissements favorisent donc le progrès technique et la croissance économique est alors stimulée. En Allemagne, les DIRD représentaient 3,1 % du PIB en 2020, la même année on dénombrait 10,3 chercheurs pour mille actifs selon l'OCDE et le PIB par habitant était de 64 146 dollars en 2022 selon l'Insee. Les revenus générés par le progrès technique peuvent ensuite servir à financer de nouveaux investissements favorisant une dynamique cumulative.

Le progrès technique génère des externalités positives favorisant le caractère endogène et cumulatif de celui-ci. Les investissements en R&D ou en capital humain vont jouer sur d'autres agents ou d'autres activités économiques que ceux qui les ont lancés. Le document 2 montre que lors du processus d'innovation, les savoirs des chercheurs sont enrichis et renouvelés et leur mobilité entre entreprises à l'échelle internationale va permettre un transfert de connaissances et de technologies entre pays et entre firmes.

L'instauration de brevets favorise le progrès technique. Les brevets sont des droits de propriété temporaires sur une innovation. Ils protègent l'innovation car seule l'entreprise qui aura supporté les coûts de l'innovation peut en tirer profit pendant un certain temps, ce qui l'incite à investir de nouveau et à innover. D'après le document 3, entre 1990 et 2019, le nombre de brevets a été presque multiplié par 2,6 dans les pays de l'OCDE. En effet, en 1990, environ 110 000 brevets étaient déposés tandis qu'ils étaient 290 000 en 2019 selon l'OCDE. Cela est la preuve d'une dynamique croissante concernant les dépôts de brevets. À ce titre, d'après le document 1, les DIRD représentaient 2,6% du PIB des pays de l'OCDE en 2020 et on comptabilisait 8,5 chercheurs pour mille actifs la même année.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.